

Boissons alcoolisées : le marché légal poursuit son redressement

- Les recettes de la TIC des boissons alcoolisées ont augmenté de 10,7% en 2017, à 1,4 milliard de DH par rapport à 2016, alors que les importations ont augmenté de 22%, à 628,8 millions ■ Selon la profession, l'embellie s'explique par le recul de l'informel et non pas par l'augmentation de la consommation.
- La consommation par habitant est plus élevée en Tunisie et en Algérie.

Le business de l'alcool fait toujours recette. Selon les chiffres communiqués par l'Administration des douanes et des impôts indirects (ADII) en exclusivité à *La Vie éco*, les recettes de la TIC des boissons alcoolisées ont augmenté de 10,7% par rapport à 2016, à 1,4 milliard de DH (voir tableau). Cette dernière était une année de reprise après deux exercices de repli. Les recettes avaient baissé respectivement de 6,2% et de 5,3% en 2014 et en 2015 par rapport à l'exercice moyen de 2013. Coté importations, celles-ci - tous types de boissons confondus - ont augmenté de 22%, à 628,8 MDH, d'après les statistiques de l'Office des changes. L'embellie qui prévaut dans le secteur devrait se prolonger du fait du glissement des mois de Chaabane et Ramadan en mai et juin. Ceci malgré un léger recul de 1% des recettes de la TIC durant le premier trimestre de 2018 en glissement trimestriel.

Les taxes maintenues à un niveau élevé

A première vue, la hausse des recettes fiscales porte à croire que la consommation d'alcool a augmenté de manière significative. Est-ce vraiment le cas ? Pas si sûr, rétorquent nos sources. «*Ce n'est pas la consommation d'alcool qui a augmenté, mais c'est l'effet de la lutte acharnée menée*

par la Douane contre l'informel et la contrebande qui a impacté positivement les ventes légales», explique d'entrée de jeu, Omar Aouad, secrétaire général de l'Association des producteurs des raisins au Maroc (ASPRAM), le groupement professionnel du secteur viticole. «*En tout cas, la veille que nous menons en permanence au sein de la profession ne fait pas état d'une augmentation de la consommation*», insiste-t-il. Aucune donnée officielle ou estimation crédible ne filtre sur le poids actuel de l'informel - qui comprend aussi bien la production artisanale que les produits de contrebande. Les professionnels du secteur sont toutefois unanimes à souligner sa prépondérance par rapport à d'autres secteurs de l'économie marocaine. Ces paramètres ne permettent pas de confirmer que l'augmentation des recettes de la TIC signifie que les Marocains consomment plus d'alcool qu'auparavant. Qu'il soit fabriqué et vendu légalement ou pas. «*En 1988, le volume consommé au Maroc représentait 40% de plus que le volume actuel des ventes légales. Ceci s'explique, non pas par le recul de la consommation, mais plutôt l'inexistence de l'informel à l'époque*», explique Omar Aouad.

Une source au sein du management du groupe Brasseries du Maroc (BDM) - le leader sur le marché de la bière - abonde dans le même

UNE MANNE POUR LE TRÉSOR (recettes de la TIC sur les boissons en millions de DH)							
	2013	2014	2015	2016	2017	Janvier à mars	
Bières	740,4	708,7	717,1	757,0	792,3	187,9	172,5
Vins et alcools	501,7	456,5	459,8	523,5	625,5	155,6	167,9
Boissons gazeuses et limonades	292,9	274,3	277,8	291,5	301,9	50,7	51,7

L'EMBEILLIE QUI PRÉVAUT DANS LE SECTEUR DEVRAIT SE PROLONGER DU FAIT DU GLISSEMENT DES MOIS DE CHAABANE ET RAMADAN EN MAI ET JUIN. CECI MALGRÉ UN LÉGER REcul DE 1% DES RECETTES DE LA TIC DURANT LE PREMIER TRIMESTRE DE 2018 EN GLISSEMENT TRIMESTRIEL

sens : «*La consommation moyenne par habitant est traditionnellement limitée et faible par rapport aux voisins maghrébins. C'est l'une des spécificités du marché marocain, en plus de la taxation élevée et le faible maillage de la distribution*».

Publié en 2014 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'état des lieux mondial de l'alcool et la santé - le

plus récent - corrobore le propos de notre interlocuteur. Ce rapport fait état d'une consommation moyenne par an et par habitant de 0,9 litre au Maroc, derrière l'Algérie (1 litre) et la Tunisie (1,5). La part des Marocains abstinents - non consommateurs ou consommateurs n'ayant plus consommé depuis au moins 1 an - s'élève à 94,6%. Interpellé par *La Vie éco*, un chef de produits chez un grand importateur de produits haut de gamme soutient sous couvert d'anonymat que la consommation s'apprécie en quantité et en qualité sur le segment dans lequel il opère. «*Dans les grandes villes, les gens sortent de plus en plus. Nous assistons également à une féminisation et un rajeunissement du profil des consommateurs*», précise-t-il.

L'Alcool demeure surtaxé au Maroc

S'il est évident que le facteur religieux est une grosse épine dans le pied des industriels, il n'en demeure pas moins que d'autres facteurs spécifiques au marché marocain freinent la consommation. Tout d'abord, il faut rappeler que les TIC appliquées aux boissons alcoolisées représentent la moitié du prix, voire plus. Pour le cas des vins, elle représente «*l'équivalent du coût de revient du produit*», à en croire Omar Aouad. «*Les prix au Maroc sont parmi les plus élevés en Afrique*», observe notre source au sein de BDM. Les

augmentations survenues en 2010, 2012 et 2014 n'ont rien arrangé. Illustration : la TIC sur la bière est passée de 550 DH/hl - l'équivalent de 100 litres - en 2009 à 900 DH en 2012. Celle appliquée sur les vins ordinaires de 260 DH/hl en 2009 à 700/hl en 2012. Pareil pour les spiritueux dont la TIC est passée de 7000 DH/hl en 2009 pour un hectolitre d'alcool pur à 15 000 DH/hl. Cela sans oublier la vignette fiscale qui surenchérit davantage les prix. Résultat : la production artisanale - activité grise à cheval entre informel et formel - avait explosé en 2014, représentant ainsi 60% du volume écoulé par le circuit formel, à en croire une étude de l'ASPRAM (www.lavieeco.com). Ces relèvements de TIC ont-ils un soubassement politique ou idéologique ? «*Nous ne croyons pas que ça soit le cas*», estime Omar Aouad.

Autre facteur et non des moindres, le faible maillage du réseau de distribution. Selon l'ASPRAM, les points de vente s'élèvent à ce jour en tout et pour tout à 1600. «*Les restrictions d'autorisations font le nid de l'informel. Il y a des dizaines de milliers de kilomètres carrés où il n'y a pas un seul commerce autorisé. De 3 000 dans les années 80, le nombre de points de vente est tombé 1600 de nos jours*», explique Omar Aouad. «*Comment pourrait-on satisfaire la demande des touristes si l'on organise la Coupe du monde en 2026 ?*», s'interroge-t-il.

Mis à part l'interdiction de consommation prônée par l'islam, le mois de Ramadan ampute chaque année l'activité de près d'un trimestre (40 jours avant le mois sacré et 10 après). Quand ce dernier coïncide - à l'instar des dernières années - avec la saison estivale, l'impact est encore plus conséquent ■

MEHDI JAOUHARI

Les producteurs de raisin redoutent la déferlante des vins européens

Les importations de vins et de bières représentent une menace pour le secteur des boissons alcoolisées, en l'occurrence la filière viticole. C'est en tout cas ce que dit l'Association des producteurs des raisins au Maroc. En cause, «*le démantèlement tarifaire qui fera passer les droits de douane de 49% en 2012 à 0% en 2022*», relève

son président Omar Aouad. Selon lui, la forte subvention publique dont profite la viticulture dans l'Union européenne crée des distorsions concurrentielles. Dans ce sillage, l'ASPRAM réclame des mesures anti-dumping pour protéger la filière marocaine. Celle-ci occupe 10 000 ha et emploie directement 15 000 personnes ■